

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	22 (1893)
Heft:	11
Rubrik:	Réunion des professeurs des gymnases suisses à Winterthour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Réunion des membres de la Société des professeurs suisses à Winterthour.* — *Le projet de loi de M. Schenk.* — *De l'enseignement du catéchisme (Suite)* — *Réforme orthographique (Suite).* — *Partie pratique : Mathématiques.* — *Revue scolaire.* — *Bibliographies.* — *Le Musée pédagogique.*

Réunion des professeurs des gymnases suisses à WINTERTHOUR

La Société suisse des professeurs de gymnase s'est réunie à Winterthour les 7 et 8 octobre sous la présidence de M. le professeur Dr R. Keller. Les questions discutées dans cette réunion n'ont pas eu peut-être le même intérêt général que celles qui ont été traitées ces deux années dernières où il s'agissait des examens de baccalauréat (maturité) et des examens de fin d'année ; cependant il s'est dit des choses qui ne manquent pas d'importance.

En premier lieu, la Société a nommé une commission chargée d'étudier la question de subsides à demander à la Confédération pour des membres de la Société qui voudraient entreprendre des voyages d'étude. C'est le seul point intéressant à noter en dehors des travaux présentés à l'assemblée.

Dans son discours d'ouverture, M. le président Keller nous a fait part de ses expériences personnelles sur la fatigue des élèves.

On sait que tout travail manuel ou intellectuel use la matière de notre corps et engendre des produits qui doivent être éliminés. Ces produits azotés ont été déterminés et dosés et l'on

sait que le travail intellectuel en produit une plus grande quantité que le travail manuel, c'est-à-dire que le premier use plus rapidement notre corps que le second.

Ce n'est pas ce genre d'expériences que M. Keller a voulu tenter, il ne lui aurait, du reste, pas donné les résultats voulus au point de vue de la fatigue des élèves aux différentes heures de la journée.

Il est parti du principe, discutable peut-être, que le travail engendrant des produits d'élimination amène nécessairement une modification dans la composition du sang et par le fait dans sa circulation et dans les muscles où il circule. De là il résulte que ces changements doivent influer sur le travail de ces organes. Ce principe admis, il a pu utiliser l'*Ergomètre* (appareil destiné à mesurer le travail des muscles) pour mesurer la fatigue produite par le travail intellectuel. Le travail intellectuel consistait à apprendre des mots allemands et latins, à chanter. Un certain travail produit de l'entraînement; le travail devient plus facile après un certain temps, la gymnastique semble, à cet égard, produire de meilleurs résultats que le travail intellectuel.

Si le travail commence à 8 heures, et qu'on représente par une courbe la faculté de produire (*Leistungsfähigkeit*), cette courbe passe, peu après 8 heures, par un maximum pour baisser ensuite et repasser vers 11 heures par un second maximum. La courbe baisse de nouveau et à 2 heures, après 2 heures de repos, elle passe par un minimum pour reprendre vers les 4 heures la forme de 8 heures du matin.

Ces expériences demandent à être continuées et si les résultats se confirment, elles pourront servir de base à une physiologie des horaires des écoles.

Une partie de la soirée de samedi a encore été occupée par une conférence de M. le professeur Dr K. Meisterhan de Soleure sur les stations romaines entre Aventicum (Avenches) et Augusta Rauracorum (Bâle), dont il a été question dans les assemblées de 1891 et de 1892. Il signale les stations de Faoug, Morat, Montillier, Chiètres, Jentes, etc., il s'arrête surtout à Soleure et à ses environs. Il signale les objets trouvés : statuettes de Mercure et de la Fortune, des fers à cheval ou à mulet, des inscriptions des monnaies du temps d'Auguste. Parmi les quelques curieux objets qu'il nous fait voir, se trouve un otodécaèdre pentagonal vieux, dont tous les angles trièdres sont munis d'un bouton et dont les faces sont percées de trous circulaires de diamètre variable. A quoi a dû servir cet objet ? Est-ce un jeu ? Peut-être, plusieurs cependant croient y voir un calibre ! Il serait peut-être possible de le vérifier par les fragments de barres métalliques que l'on peut retrouver. Tous les archéologues ont félicité l'orateur de son travail intéressant et consciencieux.

Dimanche matin, nous avons entendu M. le Dr Ulrich, sauf

erreur, professeur de langues romanes, à Zurich. Le sujet de sa conférence était le suivant :

Relations entre l'enseignement du français et l'enseignement du latin.

Le rapporteur a eu surtout en vue l'enseignement du français aux Allemands, cependant au point de vue philologique, la plupart des idées qui ont été émises pourraient peut-être trouver une meilleure application dans les gymnases français. M. Ulrich a établi et défendu les thèses suivantes qui ont servi de base à la discussion :

1^o L'étymologie facilite l'étude de la matière enseignée et sert à approfondir le caractère de la langue;

2^o La comparaison ne peut avoir lieu qu'entre des langues que l'élève est censé connaître;

3^o Les exercices étymologiques, sans la connaissance de la phonétique *Landgesetze*, est un jeu inutile. Il faut, dès le commencement, insister sur une comparaison *méthodique*;

4^o L'Université doit non seulement exiger des futurs maîtres de français la connaissance du latin, mais elle exigera aussi des futurs professeurs de latin une certaine connaissance des développements ultérieurs de cette langue, soit des langues qui en sont dérivées.

Disons immédiatement que les thèses 1 et 2 ont obtenu l'adhésion de la majorité des suffrages, la thèse 3 a été simplifiée par la suppression de la deuxième phrase et la quatrième a été rejetée.

Ce résultat nous renseigne suffisamment sur les idées de la majorité des membres de l'assemblée que je puis résumer en peu de mots :

Il est nécessaire de s'occuper d'étymologie dans l'enseignement du français, mais dans le cas qui nous occupe, c'est à-dire dans l'enseignement de cette langue aux Allemands, on doit le faire à l'occasion des mots qui se présentent et non pas théoriquement *ex professo*.

« Il ne faut pas, disait le R. P. Kuhne, recteur du Collège d'Einsiedeln, que les arbres nous empêchent de voir la forêt. » Les spécialistes, chargés de faire un rapport sur une question, me rappellent les prédicateurs qui, chargés de faire le panégyrique d'un saint, cherchent toujours à le placer le plus haut possible dans le ciel.

Il ne faut pas que l'étude des étymologies prenne tout le temps dont on dispose, il faut cependant s'en occuper.

Dans le même sens, M. le Dr Schulthess, professeur à Frauenfeld, rappelle qu'on reproche souvent aux philologues allemands modernes de s'occuper trop des questions purement philologiques et de savoir en pratique moins de français qu'une demoiselle de magasin.

S'il est bon de faire une étude scientifique d'une langue vivante, il est mieux encore de pouvoir la parler.

Je ne cite naturellement pas tous ceux qui ont pris la parole pendant près d'une heure et demie qu'a duré la discussion qui a suivi la conférence. En terminant, le R. P. Segmueller, d' Einsiedeln, a émis le vœu que M. Ulrich veuille bien, quand son travail sera publié, indiquer des manuels qui seraient propres à guider les maîtres de français dans l'enseignement des étymologies sans leur faire perdre trop de temps et conformément aux idées de la Société.

Enfin, après un repos d'une demi heure, M. le Dr Aeschlimann, prorecteur du Gymnase de Winterthour, a exposé à l'assemblée les principes des Sociétés d'assurance.

En 1894, les professeurs de gymnase se réuniront à Baden, sous la présidence de M. le professeur Dr Brunner, prorecteur du Gymnase de Zurich.

M. M., professeur.

LE PROJET DE LOI DE M. SCHENK

Le projet de loi que M. le conseiller fédéral Schenk vient d'élaborer, intéresse les écoles au plus haut degré. Il s'agit, en exécution d'une motion de M. Curti, de subventionner l'enseignement primaire.

Avant de nous prononcer sur ce projet, nous voulons placer sous les yeux de nos lecteurs l'analyse de cette loi; puis, nous ferons suivre ce résumé des réflexions qu'il inspire au correspondant bernois du *Journal de Genève*.

Il est certain que l'enseignement primaire mérite les encouragements de la Confédération, aussi bien que l'élevage du bétail et l'endiguement des torrents. Mais à quel prix nous accorderait-on ces subventions? Faudrait-il céder notre autonomie cantonale dans le domaine le plus délicat et le plus important, celui de l'éducation de l'enfance?

Voilà, certes, une question grave, vitale, par excellence.

Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'insérer le projet de M. Schenk avec les observations d'un journal protestant:

1^o La Confédération peut subventionner les cantons pour les mettre à même de procurer à leur jeunesse une instruction primaire suffisante;

2^o Les subventions ne peuvent être données qu'aux écoles primaires publiques et dans les buts suivants: construction de nouvelles maisons d'école, création de nouvelles classes et de postes nouveaux d'instituteurs, acquisition de matériel d'enseignement, remise de matériel scolaire gratuit aux élèves, alimentation et habillement des enfants, écoles normales, amélioration des traitements des régents, création de préaux de gymnastique.

3^o Les subventions fédérales ne doivent pas avoir pour conséquence une réduction des dépenses faites jusqu'ici par les cantons et les communes, mais au contraire être pour eux un